

Les immatriculations de véhicules repartent à la hausse, le trafic aérien se replie légèrement

Après un recul marqué en 2022, les immatriculations de véhicules neufs repartent à la hausse en 2023, en Bretagne comme au niveau national. Elles demeurent cependant inférieures d'environ 20 % à leur niveau d'avant la crise sanitaire de 2020. Amorcée en 2019, la forte augmentation des ventes de voitures à motorisation alternative se poursuit. En particulier, la proportion de voitures électriques parmi l'ensemble des immatriculations de voitures neuves a été multipliée par dix dans la région et par huit au niveau national depuis 2019.

Après deux années de hausse, le trafic aérien marque le pas en Bretagne, alors qu'il continue d'augmenter au niveau national. Il reste à un niveau inférieur à celui observé avant crise sanitaire, et ce particulièrement dans la région (-38,9 % en Bretagne et -7,5 % au niveau national). Seules les lignes internationales, qui représentent 18 % du trafic des aéroports bretons, voient leur nombre de passagers augmenter en 2023.

Le transport routier de marchandises continue de diminuer dans la région (-0,2 %), mais de façon plus modérée qu'en 2022.

Hausse des immatriculations de véhicules neufs

En 2023, 97 600 véhicules neufs (voitures particulières, véhicules utilitaires légers, véhicules industriels à moteur, bus et autocars) ont été immatriculés en Bretagne, soit 4,3 % de l'ensemble des **immatriculations** enregistrées en France ► **figure 1**. Après un repli marqué en 2022 (-11,1 %), les immatriculations repartent à la hausse en 2023 (+11,9 %), retrouvant ainsi quasiment le niveau atteint en 2021. Malgré cette augmentation, le nombre d'immatriculations reste bien en deçà du niveau d'avant la crise de la Covid-19 (119 600) ► **figure 2**. Au total, le nombre de véhicules mis en circulation en 2023 est en recul de 18,5 % par rapport à l'année 2019 en Bretagne.

Ce repli est le plus marqué dans les Côtes-d'Armor, avec une baisse de 27,6 % entre 2019 et 2023. Dans le Morbihan et le Finistère, la baisse avoisine les -19,5 % et en Ille-et-Vilaine, elle est moins prononcée (-11,6 %).

Au niveau national, le nombre d'immatriculations de véhicules neufs a augmenté de 13,9 % en 2023, mais il reste lui aussi inférieur de près de 20 % à celui constaté en 2019.

Les ventes de véhicules particuliers représentent 74,5 % des immatriculations de la région en 2023, une part inférieure à celle au niveau national (80,2 %). Après trois années de baisses successives de 2020 à 2022, le nombre de voitures neuves mises en circulation repart à la hausse dans la région (+15,3 % en 2023). Il reste cependant moindre qu'en 2019 (-19,8 % en Bretagne et -19,5 % au niveau national).

Dans la région, 21 500 voitures à motorisation hybride rechargeable, gaz ou électrique ont été mises en circulation en 2023. Parmi celles-ci, 13 900 sont des voitures électriques ou à hydrogène. Dans le contexte de fin de la production des véhicules thermiques en Europe à l'horizon 2035 et à la faveur des différents dispositifs incitant à l'achat de véhicules moins émetteurs de gaz à effet de serre, les ventes de véhicules à motorisation « alternative » poursuivent leur hausse. En 2019, elles

représentaient moins de 3 % des ventes en Bretagne. En 2023, elles constituent quasiment trois nouvelles immatriculations sur dix, en Bretagne comme au niveau national. Cette croissance est largement portée par celle des voitures électriques, qui représentent 19,1 % des nouvelles immatriculations de voitures en Bretagne en 2023, soit davantage qu'au niveau national (16,7 %).

Avec 21 200 immatriculations en 2023, les véhicules utilitaires légers représentent 21,7 % des mises en circulation de la région. C'est davantage qu'au niveau national (17,2 %). Après le fort repli enregistré en 2022, les mises en circulation de ce type de véhicule se stabilisent en Bretagne (+2,2 %) et augmentent plus sensiblement au niveau national (+8,5 %). Les immatriculations de véhicules utilitaires restent inférieures de 15,5 % au niveau de 2019 en Bretagne (-20,4 % en France).

En 2023, 3 400 poids lourds¹ ont été immatriculés dans la région, soit une hausse de 7,5 % par rapport à 2022, un peu moins marquée qu'au niveau national (+11,5 %). Même si leur nombre augmente chaque année depuis 2021, les immatriculations de poids lourds sont, elles aussi, moins nombreuses qu'avant la crise sanitaire, en Bretagne (-9,6 % par rapport à 2019) comme en France (-11,8 %).

Légère baisse du trafic aérien de passagers

Après deux années de reprise suite à la crise de la Covid-19 (+38,6 % en 2021 et +37,8 % en 2022), le trafic aérien se replie légèrement en 2023 dans la région : les aéroports bretons ont ainsi enregistré 1,44 million de passagers commerciaux en 2023, contre 1,48 million l'année précédente (-3,1 %) ► **figure 3**. Cette légère baisse est cependant moindre que celle observée sur l'ensemble de la période 2017-2022 (-7,0 % par an en moyenne). Pour autant, le transport aérien breton ne suit pas la dynamique de croissance observée depuis 2021 au niveau national (+30,5 % en 2021, +92,6 % en 2022 et +14,2 % en 2023). Il demeure ainsi inférieur de 38,9 % au niveau enregistré en 2019, alors que ce repli n'est que de 7,5 % en France.

En forte croissance en 2021 et 2022, le trafic aérien sur les lignes à bas coût (*low cost*) marque le pas en 2023 en Bretagne (-8,7 %). Même si cette part se réduit légèrement en 2023, les lignes à bas coût totalisent près de la moitié du trafic régional (48,7 %), contre un peu plus d'un tiers en 2019 (36,7 %). En France, le trafic aérien sur les lignes *low cost* est en augmentation de 15,6 % en 2023.

Contrairement aux lignes nationales, les lignes internationales connaissent une hausse de leur nombre de passagers en 2023, aussi bien en Bretagne (+17,3 %) qu'au niveau national (+20,2 %). Toutefois, le nombre de passagers internationaux dans les aéroports bretons est deux fois plus faible que celui observé en 2019 ► **figure 4**. En 2023, les lignes internationales représentent 18,2 % du trafic passager des aéroports bretons.

Le transport routier de marchandises poursuit son repli, mais modérément

En 2023, les marchandises transportées en Bretagne par la route représentent 15,6 milliards de tonnes-kilomètres. Ce volume est en très légère baisse sur un an (-0,2 %). Ce repli concerne principalement les marchandises sortant de la région, alors que les entrées dans la région augmentent ► **figure 5**. Le recul est un peu plus marqué au niveau national (-0,7 % en France métropolitaine hors Corse).

En 2019, le transport routier de marchandises en Bretagne représentait 18,3 milliards de tonnes-kilomètres. Entre 2019 et 2023, la baisse de trafic est donc de 14,6 % en Bretagne, un repli plus prononcé qu'en France métropolitaine hors Corse (-3,0 %). En Bretagne, les entrées et les sorties de marchandises ont plus nettement diminué que les échanges au sein du territoire régional ► **figure 6**.

Auteur :
Cyril Gicquiaux (Dreal)

1 - Camions, tracteurs routiers et véhicules automoteurs spécialisés lourds destinés à des usages complémentaires au transport (ambulances, bennes à ordures, véhicules incendie...).

► 1. Immatriculations de véhicules neufs par département et type de véhicule

	Nombre d'immatriculations en 2023					Évolution des immatriculations de voitures particulières (en %)	
	Voitures particulières	Véhicules utilitaires légers ¹	Véhicules industriels à moteur ²	Bus et autocars	2-3 roues et quadricycles à moteur	2022-2023	Évolution annuelle moyenne 2017-2022*
Côtes-d'Armor	12 068	3 409	538	15	2 973	11,5	-7,4
Finistère	19 780	5 665	500	44	4 058	13,2	-6,0
Ille-et-Vilaine	23 988	7 761	1 470	141	3 951	17,4	-4,4
Morbihan	16 907	4 377	912	71	3 630	17,8	-6,7
Bretagne	72 743	21 212	3 420	271	14 612	15,3	-5,9
France entière	1 817 346	390 471	50 480	6 365	328 949	15,2	-6,1

1 : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

2 : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

* : évolution qui aurait été observée pour les immatriculations de véhicules neufs, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : données brutes.

Champ : les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris). Ces données ne comprennent pas les véhicules immatriculés en transit temporaire (TT), importés en transit (IT), de l'administration civile de l'Etat, militaires, ainsi que les immatriculations provisoires (plaques W ou WW).

Source : SDES, Rsvero.

► 2. Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs



Note : données brutes.

Champ : les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris). Ces données ne comprennent pas les véhicules immatriculés en transit temporaire (TT), importés en transit (IT), de l'administration civile de l'Etat, militaires, ainsi que les immatriculations provisoires (plaques W ou WW).

Source : SDES, Rsvero.

► 3. Passagers des aéroports par type de ligne

	Bretagne		France entière		
	Passagers (en nombre)	Évolution 2023-2023 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2017-2022 ¹ (en %)	Évolution 2022-2023 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2017-2022 ¹ (en %)
Lignes nationales ²	1 171 686	-6,3	-4,5	-1,3	-2,9
Lignes internationales	260 765	17,2	-16,1	20,5	-2,3
Transit	4 218	-57,2	-17,6	-3,9	-12,9
Total	1 436 669	-3,1	-7,0	14,2	-2,5
dont lignes à bas coût (low cost)	699 201	-8,7	2,0	15,6	3,2
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	48,7	/ / /	/ / /	/ / /	/ / /

1 : évolution qui aurait été observée pour le trafic passager des aéroports, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

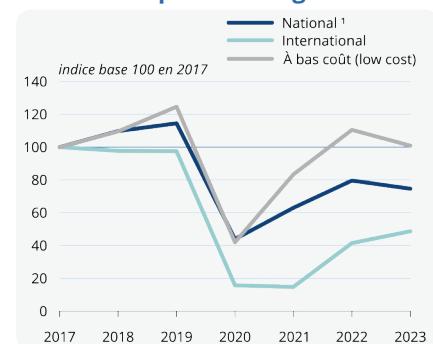
2 : la fréquentation des aéroports français comptabilise les passagers embarqués ou débarqués. Ainsi, tous les passagers ayant effectué un vol national à l'intérieur du périmètre défini (France métropolitaine et DROM) sont comptés deux fois. Par exemple, un passager Bordeaux-Lyon est compté une fois au départ de Bordeaux et une fois à l'arrivée à Lyon.

Note : données brutes.

/ / / : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

► 4. Évolution du nombre de passagers des aéroports - Bretagne



1 : la fréquentation des aéroports français comptabilise les passagers embarqués ou débarqués. Ainsi, tous les passagers ayant effectué un vol national à l'intérieur du périmètre défini (France métropolitaine et DROM) sont comptés deux fois. Par exemple, un passager Bordeaux-Lyon est compté une fois au départ de Bordeaux et une fois à l'arrivée à Lyon.

Source : Union des aéroports français.

► 5. Transport de marchandises par la route - Bretagne

	2023 (p) (en millions de tonnes-kilomètres)	Évolution 2022-2023 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2017-2022 ¹ (en %)
Entrées dans la région	5 803	2,9	-1,5
Sorties de la région	4 506	-3,9	-0,9
Intérieur de la région	5 332	-0,3	1,2

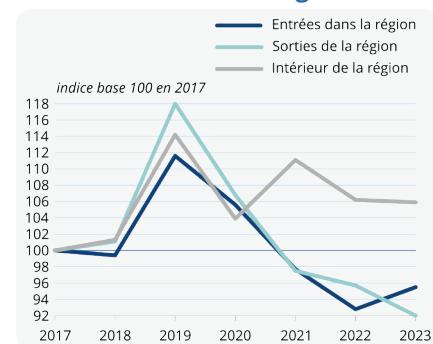
(p) : données provisoires.

1 : évolution qui aurait été observée pour le transport de marchandises par la route, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises.

► 6. Évolution du transport routier de marchandises - Bretagne



Note : 2023 provisoire.

Champ : hors transport international.

Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises.